****

**Les féminines dans l’objectif**

**Article 1 : Présentation du concours**

**Dans le cadre de la journée féminine, la Ligue Centre Val de Loire de Tennis de Table organise un concours photographique du 1er septembre au 20 octobre 2025. L’envoi des photos à la Ligue aura lieu durant cette période.**

**Le 20 octobre, diffusion des photos sur les différents canaux de la Ligue, organisation des votes.**

A l’issue de la réception des clichés proposés par les participants, un jury délibérera et sélectionnera les 3 meilleures photos qui seront publiées sur le site et les réseaux de la Ligue et remporteront chacune une récompense.

**Article 2 : Objectif du concours**

Ce concours a pour but de valoriser les féminines (joueuse, bénévole, arbitre, dirigeante) de la Ligue Centre Val de Loire à travers une photo les représentant lors d’une compétition ou tout autre action au sein de la Ligue .

**Article3 : Conditions générales de participation**

Ce concours est ouvert à tous les licenciés de la Ligue Centre Val de Loire de Tennis de Table, photographes amateurs ou professionnels, quel que soit leur âge.

En participant à ce concours, le photographe s'engage à :

* Être l'auteur de la photo présentée et détenir les droits et autorisations de diffusion sur son contenu
* Une photo par contributeur
* Présenter un maximum de 2 photos au total/club sachant que la photo doit représenter une seule personne sous la forme de :

=> soit d’un portrait

=> soit d’une joueuse en action

=> soit une photo artistique en rapport avec le Ping

* Les photographies pourront être en couleur ou en noir et blanc.
* Respecter le format 3/2 (portrait ou paysage)
* La résolution doit être comprise entre 1 et 10 MO.

Les photos devront être adressées sous format numérique à l’adresse : liguecentre.tt@wanadoo.fr via WeTransfer ou Swiss Transfer.

Les photos peuvent être signées ou non. Le copyright sera ajouté lors de la publication quel que soit le support de diffusion.

Pour être validé, chaque fichier photographique devra impérativement être accompagné, lors de l’envoi du mail des mentions suivantes : - Nom et prénom de l’auteur - Coordonnées postales de l’auteur N° de téléphone et courriel de l’auteur - La mention « J’ai pris connaissance du règlement du concours et j’accepte les conditions de participation. » Tout cliché qui ne répondra pas à ces critères sera rejeté.

**Article 4 : Modalités d’inscription**

La participation au concours est gratuite sans inscription au préalable.

Toutes les photos reçues seront consultables sur le site internet de la Ligue.

**Article 5 : Le jury**

Selon les prix décernés, le jury sera composé des internautes, des membres du Conseil de Ligue ainsi que de la Commission féminine.

La délibération se déroulera du 26 octobre au 7 novembre 2025.

Le jury votera selon son ressenti pour ses photos préférées et en corrélation avec l’objectif du concours. Ces votes donnant droit à des lots seront effectifs.

Les organisateurs se réservent le droit d’attribuer si cela leur semble juste un prix spécial « Coup de Cœur »

Les résultats seront connus le 8 novembre 2025 et visibles sur les supports numériques : site Internet, et réseaux sociaux de la Ligue.

**Article 6 : Prix et dotation**

3 « paires » de prix (photographe + protagoniste) :

* Prix des internautes avec vote sur Facebook
* Prix du conseil de ligue (sauf commission féminine)

- Prix spécial de la commission féminine.

Précision : les 3 prix reviendront à 3 récipiendaires différents.

Prix spécial financeurs.

CROS / CR / Institutionnels

Dotations

Un bon d’achat auprès de notre partenaire cap sport

**Article 7 : Droit d’auteur et de reproduction**

L'auteur d'une photographie sélectionnée autorise la Ligue à la publier sur son site internet et ses réseaux sociaux et à diffuser son cliché dans le cadre de la promotion de la pratique féminine sur les supports visuels papiers et numériques à sa disposition.

**Article 8 : Remise des récompenses**

Les lauréats seront directement prévenus par mail.

Les récompenses seront remises aux gagnants par un représentant de la Ligue dans un délai d’un mois suivant la clôture dudit concours.

Fait à Salbris, le 1er septembre 2025

Ligue Centre Val de Loire de Tennis de Table

40 rue du Général Leclerc – 41300 SALBRIS

liguecentre.tt@wanadoo.fr - liguecentrett.com